

chaque pierre, on pourrait croire que celles-ci ont été entassées sans ordre à leur place actuelle, si on ne suivait le contour des ornements au niveau des arêtes latérales des piliers, ce qui prouve qu'elles ont été travaillées pour la destination qu'elles occupent. Toute cette ornementation est peu saillante dans les points où elle s'élève au-dessus du niveau du nu de la pierre ; mais dans beaucoup d'endroits, l'ornement est ou complètement tracé en creux, ou simplement dégagé par une gorge ou un évasement plat qui ne lui permettent pas de se dessiner convenablement en saillie. En beaucoup de points, la pierre offre encore les traces du ciseau. L'astragale de ces chapiteaux est large, brute et en général peu saillante ; leurs tailloirs ont un profil rectangulaire ou en biseau qui, sur le plus central (I : 9, 10), est découpé en moulures multiples.

Cuve des fonts baptismaux (II). — Ce petit monument est aussi grossièrement sculpté que les chapiteaux dont nous venons de parler (II : 1). Il est carré de plan (II : 2) et formé d'une seule pierre très-dure supportée par une base de la même dimension qu'elle. La partie la plus inférieure du bloc forme un soubassement carré servant de support à la masse principale qui est irrégulièrement circulaire et flanquée, au niveau des quatre angles de l'embasement, d'un fût de colonne engagé reposant sur une base simple. Ces fûts ont légèrement la forme d'un cône renversé ; leur extrémité supérieure, sans chapiteau, n'atteint pas tout à fait le rebord supérieur. Des quatre faces convexes comprises entre ces fûts, trois sont ornées de grandes et larges palmes (II : 5, 6), sans doute en commémoration du dimanche des rameaux, jour de l'administration du baptême à cette époque ; l'une d'elles (5) présente en outre une tête fantastique mutilée. Mais la quatrième face (II : 3), qui est la principale, est aussi la plus curieuse. Une figure nue, tient d'une main un bâton en crosse ; auprès de sa tête sont deux disques dont l'un est en forme de rosace : le tout est encadré d'un tore courbe engagé. La cavité creusée dans la partie centrale de la pierre (II : 2, 4) est à peu près circulaire et aussi large inférieurement qu'à son bord supérieur ; au centre de son fond, qui est horizontal, est une ouverture ronde infundibuliforme qui servait de passage à l'écoulement des eaux. Sur le bord supérieur de cette cavité, on a creusé une rainure moderne destinée à recevoir un couvercle de bois. Sa courbure exacte contraste singulièrement (II : 2) avec celle de la cavité elle-même qui n'est rien moins que régulière. Le défaut de symétrie est sensible partout ; ainsi, considérée vers ses angles, la hauteur de la pierre y varie d'une manière choquante à l'œil (II : 5).

BULLES.

(*Bubiullum? Bubulæ; Buglæ; Bugliæ; Bulæ; Bullæ; Bulloia.*)

BULLES était très-renommé dès le XII^e siècle par l'excellence de ses lins et de ses toiles. C'était une des seigneuries les plus importantes et les plus anciennes du Beauvoisis, qualifiée de comté relevant de celui de Beauvais. Dès le VI^e siècle, Childebert I, entr'autres donations considérables faites pour le rétablissement de l'abbaye de Saint-Lucien détruite par les Huns, lui abandonna Bulles *cum integritate castri*. Il paraît cependant que ce fut seulement vers la fin du VII^e siècle que ce monastère posséda la seigneurie, lorsque Childebert III et Constantin, évêque de Beauvais, eurent confirmé la donation primitive. Les Normands, conduits par Hastings, ayant entièrement ruiné la ville de Bulles en 842, cette seigneurie fut usurpée par des seigneurs sous la protection desquels les religieux de Saint-Lucien s'étaient sans doute placés. Ce qui vient à l'appui de cette dernière supposition c'est le titre de vassal de l'église de Beauvais (*casatus ecclesiæ Belvacensis*) dont se qualifiait en 1030 Ascelin de Bulles, le plus ancien des seigneurs connus après l'irruption

des Normands. — Son fils, Goscelin l'enfant (héritier mineur) étant tombé malade à Montdidier, fut visité par Guy, évêque de Beauvais, qui l'engagea, pour effacer l'usurpation de ses ancêtres, à faire une donation à l'église. Telle est sans doute la cause de celle du fief de Haucourt à Thibaud, abbé de Saint-Lucien, faite par ce seigneur en 1075, l'année même de sa mort.

Au décès de Goscelin, ce fut son oncle Hugues, comte de Dammartin, qui hérita de la seigneurie de Bulles. Poursuivi par les menaces d'excommunication lancées contre les détenteurs des anciens biens des monastères, il céda aux injonctions de Guy, l'évêque de Beauvais cité plus haut, et construisit une collégiale dans laquelle il établit des chanoines; il alla ensuite trouver Thibaud, abbé de Saint-Lucien, confessa son injustice ainsi que celle de ses prédécesseurs et restitua *les églises de Bulles au saint martyr* (saint Lucien). Thibaud, prévenu par l'évêque, se rendit à Bulles avec plusieurs de ses religieux et y reçut solennellement la donation des églises du lieu faite par le comte Hugues. Dans le but de rendre cette *restitution* inattaquable, l'abbé sollicita une charte de confirmation qui lui fut accordée à Beauvais par l'évêque, la même année (1075), et qui fut approuvée par le donateur. Cependant bien que ce titre, auquel nous avons emprunté les détails qui précèdent, porte que la restitution à Saint-Lucien eut lieu avec l'agrément des chanoines de Bulles (*laudantibus canonicis*) il est certain qu'ils refusèrent de se soumettre à cet acte et que de ce refus résulta un procès, « pendant » lequel, dit Louvet, le seigneur de la dite ville y mit des religieux de l'abbaye de Vézelay. D'où un » autre procès qu'ils entreprirent contre les dits religieux, qui fut jugé au concile d'Issoudun en 1081, » la recréance et possession étant adjugées aux religieux de Vézelay. » Ceux-ci jouirent ensuite paisiblement de la collégiale, convertie en prieuré. Suivant Yves de chartres, ils avaient auparavant un hospice dans les environs de Bulles.

Outre le prieuré de Bulles, le comte Hugues fonda encore celui de Saint-Leu-d'Essérons en 1081 (*voy. SAINT-LEU-D'ESSÉRENS*). Il avait à cette époque de sa femme Rohilde un fils nommé Pierre et trois filles. Les seigneurs de Bulles qui lui succédèrent jusqu'à la fin du siècle suivant se firent souvent remarquer aussi par leur générosité envers l'Eglise. Leur généalogie dans le cours du XII^e siècle est assez exactement connue. — Renaud I, frère de Thibaud de Bulles, archidiacre de 1120 à 1125, et neveu de Pierre, évêque de Beauvais (1114-1132), prit Alix pour femme et en eut plusieurs enfants. Cette Dame de Bulles fonda en 1134 l'abbaye de Froidmont avec ses fils Lancelin et Manassès; elle érigea aussi en 1135 le riche prieuré de Warville, du consentement de ces deux enfants et de celui de Renaud et Thibaud, leurs frères. Mathilde, fille d'Alix, dont il est parlé dans la charte de 1175 du pape Alexandre III, en fut la première prieure; elle devint ensuite abbesse de Fontevraud, dont ses parents étaient au moins bienfaiteurs (*quem parentes ejus fundaverant*), suivant le nécrologe de ce monastère. — Un Lancelin de Bulles, probablement celui dont nous venons de parler, est cité dans la charte de 1145 de l'abbaye de Saint-Paul parmi les donateurs de ce monastère. — Manassès I, fils d'Alix et de Renaud I, et seigneur de Bulles, Milly et Achy, fonda en 1135 l'abbaye de Beaupré où il voulut être inhumé; mais il mourut en 1148 à Laodicée, car il fut un des chevaliers Beauvoisins excités par saint Bernard qui prirent la croix en 1146. Louis VII témoigne dans une lettre à Suger toute son estime pour ce seigneur. — Renaud II, frère de Manassès I (*), put revenir sain et sauf de la croisade. Il fut allié à la maison de Pecquigny, et mourut en 1161 sans héritier mâle. — Ses gendres, Guillaume de Mello et Robert de Conti, devinrent seigneurs de Bulles. Ils donnèrent en 1181 aux habitants une charte de commune (**) conforme à celle de Chambly. Guillaume de Mello était encore sieur de Bulles en 1188. — Un Manassès l'était aussi de Bulles et de Mello en 1185.

(*) Le quatrième fils d'Alix nommé Thibaud, cité avec ses frères dans la charte de Warville, fut probablement le Thibaud de Bulles, trésorier du chapitre de Beauvais de 1130 à 1139.

(**) Cette charte, encore inédite et dont l'original est tombé, par le plus heureux des hasards, entre les mains de M. Graves, qui a eu l'obligeance de nous la confier, est un titre fort précieux pour l'histoire du pays. Aussi avons-nous cru devoir la rapporter textuellement à la fin de ce volume (*v. pièces justificatives*) quoique nous ayons fait notre profit, dans l'Introduction, de la plupart des données historiques qu'elle peut fournir.

D'après la charte de commune que nous venons de citer, il est certain qu'il existait deux châteaux à Bulles, ce qui fait penser avec raison à M. Graves « qu'il y eut deux seigneuries distinctes longtemps » réunies sous un même possesseur et partagées ensuite entre ses héritiers (*) (*Ann.* 1838). »

Nous avons dit que le prieuré de Bulles fut élevé en 1075. Cette date certaine est d'autant plus précieuse que le portail principal de ce prieuré, la seule partie qui nous en reste, présente une ornementation fort remarquable. — Le prieur nommait aux paroisses de Bulles, Rémérangles, le Plessier-sur-Bulles, le Mesnil-sur-Bulles, à la Maladrerie et à la chapelle Sainte-Madeleine de Bulles.

Portail (1). — Compris entre deux contre-forts simples et carrés de plan, ce portail, construit en pierres de taille appareillées par assises inégales au nombre de six par mètre, présente, à droite et à gauche, trois colonnes cylindriques en retraite, sans base apparente et dont les fûts ont 2 mètres de hauteur. Les chapiteaux qui les surmontent reçoivent les retombées d'une riche arcade à plein cintre composée de trois arcades secondaires, en retraite comme les colonnes auxquelles elles correspondent. Ces trois arcades concentriques (2) sont très-bien appareillées, et formées de claveaux égaux qui sont au nombre de trente-huit pour la plus extérieure et de vingt-sept pour les deux autres. Le tympan (1), absolument nu, et dont le diamètre a 2^m, 55, est supporté par un linteau formé d'une seule pierre; la baie primitive qu'il surmontait (*ibid.*) a été refaite et probablement rétrécie quelques siècles plus tard, car la face extérieure de ses pieds-droits et de son amortissement carré (à angles latéraux émoussés) est ornée aujourd'hui de nombreuses moulures prismatiques, et son axe ne répond point au centre de l'arcade.

L'ornementation de ce portail est presque entièrement végétale. — Les chapiteaux des colonnes, quoique frustes, laissent voir distinctement, sous l'angle de leur tailloir (2, 3), des têtes de la bouche desquelles partent des tiges ornées de perles, diversement enroulées, et sur lesquelles s'insèrent de grandes feuilles pour la plupart géminées et accolées. — L'archivolte la plus extérieure (2) est de niveau avec le nu du mur de la façade; elle est inscrite par une moulure saillante, dont l'ornementation végétale n'est pas nettement appréciable à cause de sa dégradation, et qui retombe de chaque côté sur une tête monstrueuse, au niveau de l'imposte (1). En dedans de cette moulure (2) sont sculptés une gorge chevronnée et, sur l'arête, un tore contre-chevronné correspondant. Chaque claveau de l'archivolte moyenne (5) est orné d'un disque garni de petites fleurs circulaires et qui inscrit la corolle découpée d'une élégante et large fleur. Les méandres onduleux d'une tige ornée de perles et garnie d'enroulements réguliers, entourent tous ces disques, auxquels ils semblent prêter leur point d'insertion (5, 2). Enfin l'archivolte la plus voisine du centre (2) est ornée de feuilles comme la précédente l'est de fleurs. Sur chacun de ses claveaux (4) est sculptée une seule feuille repliée sur elle-même, découpée sur ses bords et munie d'appendices vers sa base, qui est recouverte d'un galon dentelé. — Les ornements de ces deux dernières archivoltas se prolongent un peu sur les voussures correspondantes qui sont arrondies sur leur arête et creusées d'un cavet dans le sens de leur courbure. Toutes ces sculptures, artistement fouillées, offrent une perfection et une délicatesse de travail fort remarquables, sur lesquelles nous aurons à revenir.

Entre les colonnes de ce portail et les contre-forts adjacents (1), le mur de la façade offre, de chaque côté, une petite arcade simulée à plein cintre, de 65 centimètres de largeur, d'environ 1 mètre de hauteur, et d'une profondeur de 30 centimètres. La droite seule a son archivoltas inscrite par une moulure saillante ornée de têtes de clous perlées (6). Une suite d'arcades simulées semblables, mais sans ornement, se remarquent sur le mur, en dehors du contre-fort du côté droit (1).

(*) Il est remarquable d'ailleurs, selon ce savant archéologue, que le nom du pays est toujours écrit au pluriel, *Bubulæ*, *Bugliæ*. Nous ferons observer à ce sujet que, sous les Mérovingiens, il a été battu des monnaies dont la face porte : *Bubiullo*. Si, comme M. Adrien de Longperrier est porté à le penser (in *Ann. Hist.* pour 1841; p. 218), ce mot se rapporte à Bulles en Beauvoisis, ces pièces prouveraient que le nom latin de Bulles n'a pas été écrit au pluriel sous les rois de la première race, et que par conséquent il pouvait n'y avoir pas encore deux châteaux, lors de la donation de Bulles que fit Chilpéric à l'abbaye de Saint-Lucien. Cette question est du reste encore à éclaircir.

Immédiatement au-dessus de ce portail, qui donne actuellement entrée dans une grange, une large fenêtre a été percée. Il en résulte que la pluie s'infiltre entre les claveaux les plus supérieurs, et leur dégradation, avancée déjà, fait présumer que bientôt il ne restera plus que quelques pierres éparses de ce portail, un des plus curieux monuments du XI^e siècle que possède encore le Beauvoisis.

BURY.

(Buri. — Birriacus; Bureium; Buriacum.)

LE bourg de Bury, considéré comme un des plus anciens du pays, fut dévasté au IX^e siècle par les Normands. C'était, au XI^e siècle, le chef-lieu d'une châtellenie appartenant à l'évêque diocésain comme comte de Beauvais. Ce prélat y possédait des vignes considérables. L'abbaye de Saint-Symphorien jouissait aussi de revenus assez importants à Bury, où elle avait en outre en toute propriété quatre arpents de vignes et une métairie avec les affranchis qui la cultivaient.

Dans le courant du XII^e siècle, Yves de Bury, sans doute châtelain, fit donation à l'abbaye de Saint-Paul de la quatrième partie du village de *Busincourt* et de la terre du même nom. — Un Odart de Bury fut abbé de l'abbaye de Saint-Quentin de 1152 à 1154.

L'église, dédiée à saint Lucien, était auparavant une simple paroisse, lorsque le prêtre Albert qui la gouvernait au XI^e siècle la convertit en collégiale en employant son patrimoine à y fonder quatre chanoines. Guy, évêque de Beauvais, approuva cette fondation le jour de Noël 1078, et l'année suivante souscrivit à la donation faite aux religieux de Saint-Jean-d'Angely de l'église de Bury, convertie dès-lors en prieuré. Plusieurs prélats, les abbés de Saint-Lucien, Saint-Germer, Saint-Symphorien et Yves, premier abbé de Saint-Quentin, furent présents à la solennité de cette donation.

La nef et la façade, dont l'homogénéité est parfaite, sont, avec la cuve baptismale, les seules portions de l'église que nous ayons à décrire ici. On ignore la date précise de leur construction.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de la nef de Bury n'est pas régulière (1 : 1). Son axe transversal présente, par rapport au nord vrai, une déviation de 47 degrés vers l'ouest. — Son plan (1 : 1) est rectangulaire et offre trois divisions longitudinales. — Voici les dimensions de cette nef et de sa façade qui sont construites entièrement en pierres de taille de dimensions irrégulières, mais bien rangées par assises horizontales :

1° A l'intérieur.		Hauteur de la nef principale sous voûte . . .	
Longueur totale de la nef	18,50 ^{m.}	— des collatéraux	5,50
Largeur totale.	12,50	2° A l'extérieur :	
— de la nef principale entre les piliers	4,50	Hauteur du faitage du toit principal. . . .	15,50 ^{m.}
— de ses collatéraux	1,65	— actuelle de la tour de la façade . . .	25,50

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'EXTÉRIEUR.

Nef principale (1 : 6). — Elle n'est visible extérieurement, des deux côtés, que par sa muraille supérieure, dont le revêtement est appareillé par assises inégales de pierres de taille. Ce mur est divisé en trois parties par des contre-forts surmontés d'une retraite en larmier, et entre lesquels sont régulièrement percées trois fenêtres à plein cintre qui sont envahies dans leurs deux tiers inférieurs par le toit du collatéral correspondant ; elles sont légèrement évasées à l'extérieur, et leur archivolt